

Déclaration de sinistre Dommages aux biens du 02/02/2023

Références Sociétaire : 2022-06 BRIS DE VITRE SDF SUIT
E AVIS EXPERT

Références Smacl

Numéro de sociétaire : 1602
Numéro de dossier : D2302020279

Déclarant

Nom : CROIZARD Céline
Fonction/Service : Secrétaire de mairie
Adresse : MAIRIE
16560 AUSSAC VADALLE
Téléphone : 05 45 20 61 60
Fax : 05 45 20 76 36
Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr

Où ?

Lieu du sinistre : 70 RUE DE LA REPUBLIQUE
SALLE DES FETES
Département ou code postal : 16560
Localité : AUSSAC VADALLE

Détail du sinistre

Date du sinistre : 21/06/2022
Heure du sinistre : 17:30
Type de sinistre : BRIS DE VITRE
Vous êtes : propriétaire
Causes et circonstances : Comme suite à la grêle de juin 2022 et au classement par l'expert de la SMACL (PolyExpert) le 17.01.2023 il apparaît que le dégât sur les 2 vitres aient dû à un choc thermique climatique. Suite à notre appel téléphonique de ce jour vos services nous ont demandé de redéclarer un nouveau sinistre.
Nature des dommages : Bris sur 2 vitres
Montant estimatif des dommages : 5463.6 €
Les réparations ont-elles été effectuées ? Non
Existe-t-il un tiers impliqué ? Non
Avez-vous déposé plainte ? Non
Observations : Devis initial établi avant le passage de l'expert, devra être révisé

Liste des pièces jointes

2022-10 BERTON ALU DE04318.pdf